



Département du Calvados
Commune d'Argences
Extrait de la séance du 8 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 8 décembre, à dix-neuf heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Marie-Françoise ISABEL, Maire.

Date de convocation : 02/12/2025

Date d'affichage : 10/12/2025

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 19

Procurations : 8

Quorum : 14

Etaient présents

Mme Marie-Françoise ISABEL, Maire, M. Nicolas ESNAULT, M. Gilbert GEMY, Mme Florence GUERIN, Monsieur Gaël LÉBOUCHER, Mme Lydie MAIGRET, Marianne TURPIN, adjoints au Maire, Mme Martine BUTEUX, M. Emmanuel BERTHELOT, Mme Virginie COISEL, M. Dominique DELIVET, Madame Brigitte FIQUET-ASSIRATI, Monsieur Eric LEFEBVRE, M. Richard MARTIN, M. Jacques-Yves OUIIN, Mme Stéphanie PACCAUD, Monsieur Raphaël RIOLON, Mme Monique SIMONNET et Mme Delphine VAUGEOIS.

Absents avec procuration de vote

Mme Christelle BEAUDOUIN à Mme Martine BUTEUX, M. Franck CENDRIER à Monsieur Raphaël RIOLON, Monsieur Matthias DUBOURGUAIS à Mme Lydie MAIGRET, Monsieur Didier GODEFROY à M. Emmanuel BERTHELOT, Monsieur Gilbert LABOUROT à M. Jacques-Yves OUIIN, M. Adrien LECERF à Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Thomas LEROY à M. Nicolas ESNAULT, Mme Stéphanie SALERNO à Mme Virginie COISEL.

Absent sans procuration de vote

/

Secrétaire de séance

Mme Stéphanie PACCAUD

Délibération n°2025-070

Désignation du secrétaire de la séance du conseil municipal du 8 décembre 2025

Rapporteur

Marie-Françoise ISABEL

Madame le Maire propose de désigner Stéphanie PACCAUD comme secrétaire de la séance du conseil municipal du 8 décembre 2025.

LE CONSEIL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Présents	18 ¹	Procurations	8	Votants	26
Abstentions	0	Contre	0	Pour	26

- **APPROUVE** la désignation de Stéphanie PACCAUD comme secrétaire de la séance du conseil municipal du 8 décembre 2025,

¹ Marianne TURPIN s'est absentée lors de la désignation du secrétaire de séance

- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire ou son représentant de signer les documents correspondants et plus généralement pour prendre toutes les mesures nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Marie-Françoise ISABEL
Maire

